

**SAISON  
2024/2025**

**École municipale  
de Musique**  
**HARMONIE**  
**BATTERIE FANFARE**  
VILLE D'ARCIS-SUR-AUBE

**INSCRIPTION JUSQUE FIN OCTOBRE**

**RENSEIGNEMENTS**  
**Mme GERVASONI Mélanie**  
**03 25 37 83 56**  
**06 49 53 59 97**  
**[arcisecolemusique@gmail.com](mailto:arcisecolemusique@gmail.com)**

**Une nouvelle année  
en musique !**



## **L'ÉVEIL MUSICAL**

DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS, ÉVEIL AU RYTHME,  
PERCUSSIONS, CHANSONS, JEUX VOCAUX

*DURÉE DU COURS : 45 MN ► LE MARDI DE 17H À 17H45*

Cet atelier permet de sensibiliser les jeunes enfants dès l'âge de 5 ans à l'art musical par le jeu, les activités manuelles, l'expression orale et corporelle.

## **LA FORMATION MUSICALE**

*DURÉE DU COURS : 1H*

Elle propose aujourd'hui des méthodes plus attrayantes et adaptées aux jeunes enfants.

Elle demeure une discipline indispensable à la pratique instrumentale.



## **LA FORMATION INSTRUMENTALE**

COURS INDIVIDUEL

*DURÉE DU COURS : 30 MN*

Flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie, percussions, tambour.

L'école de musique possède un parc instrumental permettant la mise à disposition d'un instrument pendant la première année de scolarité.

Ce prêt est renouvelable sous réserve de disponibilité de l'instrument.

## **LES CLASSES D'ORCHESTRE**

SOURCE DE MOTIVATION

*DURÉE DU COURS : 45 MN / 1H*

Elles permettent à tous les élèves, dès la deuxième année, d'aborder un répertoire varié et adapté au niveau de chacun.



## **LES COURS POUR ADULTES**

POUR UN PUBLIC PLUS LARGE

*DURÉE DU COURS : 30 MN*

L'objectif de l'école municipale de musique étant également de proposer un enseignement musical à tout âge, les adultes peuvent eux aussi, bénéficier d'un enseignement musical correspondant à leurs besoins.

## **L'ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPALE**

*RÉPÉTITION TOUS LES SAMEDIS DE 17H30 À 19H*

## **BATTERIE FANFARE**



# ATELIERS «ENSEMBLE DE CUIVRES» ET «ENSEMBLE DE SAXOPHONES»

DURÉE DU COURS : 45 MN

Élèves et/ou musiciens de l'harmonie qui souhaitent bénéficier d'une pratique collective ont la possibilité d'entretenir ou perfectionner leur pratique instrumentale à des tarifs préférentiels.

**ATELIER JAZZ**  
ouverture  
prochaine !

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les professeurs ont été choisis pour leurs compétences musicales et pédagogiques mais aussi pour leur disponibilité et leur dynamisme. Ils sauront insuffler à vos enfants le goût de la musique et créer l'émulation nécessaire à la progression de chacun.

## LES TARIFS

COMMUNE

EXTÉRIEUR

### ÉVEIL MUSICAL

1ère année	15 €	15 €
2e année	50 €	50 €

### FORMULE GLOBALE

FORMATION MUSICALE  
+ INSTRUMENT + ORCHESTRE

1er enfant	90 €	110 €
2e enfant : -15%	70 €	90 €
3e enfant : -10%	55 €	75 €
Forfait fourniture	30 €	30 €

## LES HORAIRES

L'école de musique fonctionne tous les jours en dehors du temps scolaire. La plus forte activité a cependant lieu le mercredi, principalement pour les élèves scolarisés en primaire et le samedi afin d'accueillir les lycéens internes et les étudiants.

## LES INSCRIPTIONS

FORMULAIRE PAPIER

Remplissez le formulaire joint à ce dépliant puis transmettez-le

*par mail :*

[arcisecolemusique@gmail.com](mailto:arcisecolemusique@gmail.com)

*par voie postale :*

École municipale de musique Harmonie Batterie Fanfare d'Arcis-sur-Aube  
28 Rue des Cordeliers - 10700 ARCIS-SUR-AUBE

*sur place :*

Vous avez également la possibilité de vous inscrire en vous rendant à l'École de musique les :

Lundis et Mardis de 17h à 19h

Mercredis de 15h à 20h

Samedis de 15h à 17h

